

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du : Lundi 11 Mars 2013 à 20 h 30**

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal

**Présents** : Mesdames. FRUALDO A. CAGNAT M. QUIVIGER G PIATTI G  
Messieurs JOVIGNOT P. CAUSSARD J.P. HUGOT D. MONNAUX H.  
GOUSSARD D. TISSIER A. THOUVEREY P.

**Absents**: Monsieur MATHIEU Christophe (pouvoir Md PIATTI G.)  
Monsieur RAVON Hervé.

**Secrétaire de séance** : Madame FRUALDO Annie

### **COMPTES-ADMINISTRATIFS 2012 :**

Le résultat de ces budgets sont identiques aux comptes de gestion et sont adoptés à l'unanimité.

#### **BUDGET PRINCIPAL :**

Fonctionnement : Dépenses 1.206.054.13 €

Recettes 1.835.263.68 €

**Excédent de : 629.209.55 €**

Investissement : Dépenses 1.112.338.24 €

Recettes 804.437.79 €

**Déficit de : 307.900.45 € EXCEDENT GLOBAL de : 321.309.10 €**

#### **BUDGET ASSAINISSEMENT :**

Fonctionnement : Dépenses 156.833.35 €

Recettes 302.425.22 €

**Excédent de : 145.591.87 €**

Investissement : Dépenses 98.279.82 €

Recettes 120.961.43 €

**Excédent de : 22.681.61 € EXCEDENT GLOBAL de : 168.273.48 €**

➤ La taxe d'assainissement est maintenue à 1.50 € du M3 pour l'année 2013.

## **PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS A INSCRIRE AU BUDGET 2013**

Le Conseil Municipal accepte les états présentés dont les montants sont à inscrire au budget 2013.

- PARTICIPATIONS pour 2013 : 181.000 €
- SUBVENTIONS pour 2013 : 14.000 €
- Dont subvention exceptionnelle pour le Club de Judo de 300 €.
- La subvention pour la Fourrière sera calculée sur la base de 1 € par habitant.
- Acceptation pour le versement de 70 € à l'Association des boules de pétanque et au Vélorun du Serein, par 10 voix pour et 3 abstentions.

## **PRESENTATION DES ETATS DES ANNUITES D'EMPRUNTS POUR 2013**

<b><u>Budget principal</u></b>	Intérêts	29.256.97 €
	Capital	60.770.02 €
<b><u>Budget assainissement :</u></b>	Intérêts	7.041.89 €
	Capital	20.714.18 €

## **ETAT DES 4 TAXES POUR 2013**

Le Conseil municipal décide de retenir les taux d'imposition pour 2013, produits divers et allocations compensatrices, suivant le détail ci-joint :

### **Taux maintenus depuis 2008.**

	<u>Taux</u>	<u>Bases</u>	<u>Produits</u>
Taxe d'habitation	20.22%	1.393.000	281.665€
Taxe foncière Bâti	22.75%	974.300	221.653€
Taxe foncière N/ Bâti	41.84%	95.800	40.083€
C.F.E.	17.92%	209.300	37.507€
			<u>Produit de : 580.908 €</u>
Produit taxe additionnelle FNB			2.997 €
Produit des IFR			283.630 €
Produit de la CVAE			41.927 €
Tascom			5.636 €
*****			
Allocations compensatrices :			31.881 €
*****			
Prélèvement GIR			- 272.288 €

## **REFORME SCOLAIRE**

Le Conseil Municipal accepte de reporter la mise en application de cette décision à la rentrée 2014-2015 et de confier cette décision au SIVOS de Ligny-Méré-Vareennes.

## **ENQUETE PUBLIQUE pour le déclassement du Chemin à la Mouillère**

L'enquête publique devant permettre le déplacement de ce chemin rural ne pourra être effective que courant mai, après étude du tracé exact.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Le Conseil Municipal accepte de signer un nouveau contrat avec la S.A.DACTYL BURO pour un montant de 934.00 € HT par trimestre avec connexion du Fax et remplacement du photocopieur du secrétariat.
- Le Conseil Municipal accepte l'ouverture du Camping pour la saison 2013 : du 27 Avril au 06 octobre 2013.
- Le Conseil Municipal accepte de signer une convention avec la S.A. SYNERAIL pour l'utilisation d'un chemin communal à la réalisation de travaux pour le compte de la S.N.C.F.

Les membres présents,

Le Maire ROYER Chantal